BULLETIN OFFICIEL | AMTSBLATT
CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 20.11.2026
Visible par le public jusqu´au: 20.11.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000025036

Entité de publication
Canton du Valais - Commission cantonale des constructions, Kanton Wallis - Kantonale Baukommission, Rue des Creusets 5, 1951 Sion

Demande d’autorisation de construire - Construction d'une borne informative, Bourg-Saint-Pierre

Titre du projet de construction
Construction d'une borne informative

Numéro pour consultation eConstruction
084c6a10

Requérant(e)
Commune de Bourg Saint Pierre

Auteur(e) de plans
Romain Andenmatten

Parcelle
Parcelle 1547, No Folio 11, Lieu-dit Le Plan de Tcholeire

Coordonnées
2'580'292 1'078'772

Propriétaire
Bourg Saint Pierre Commune Bourgeoisiale

Affectation(s) de la (des) zone(s)
Zone inculte

Dérogation(s)
24ss LAT

Moyen de droit / Consultation
Le(s) dossier(s) est (sont) consultable(s) sur la plateforme eConstruction, auprès de l’administration communale, veuillez-vous référer à la commune pour la consultation du BO, et auprès de la CCC les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 (16h00 veille de fête). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit

par courrier (le timbre postal faisant foi) à la CCC, Rue des Creusets 5, CP 670, 1951 Sion soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La CCC vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact
Secrétariat cantonal des constructions et police des constructions
Rue des Creusets 5
1950 Sion

Délai de mise à disposition
Expiration du délai: 21.12.2026